

**- BREVET DES RANDONNEURS MONDIAUX de 200km-**

**Samedi 20 Avril 2024** : Accueil **5h30** : Départ de **6h à 6h30** - Délais Maximum : **13h30**

*Ce brevet est une randonnée vélo, aucun temps ni classement ne sera publié*

Parcours : <https://www.openrunner.com/route-details/16654753>

**Club organisateur** Assas Cyclisme Évasion ([www.assas-cyclisme-evasion.fr](http://www.assas-cyclisme-evasion.fr)), code ACP : 34 – 8309

**Responsable** : Gérald Razier, courriel : [gerald.razier@orange.fr](mailto:gerald.razier@orange.fr)

Tel : 06 77 45 71 90 (uniquement en cas d'urgence)

Validation par ACP (<https://www.audax-club-parisien.com/organisation/brm-monde>)

N° d'homologation du parcours : 2024 LR 01

**- RÈGLEMENT-**

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription. À la remise de votre carte de route nominative, **ce règlement sera considéré comme lu et approuvé par un émargement sur la feuille de présence.**

Le brevet est **ouvert à tous, licenciés ou non licenciés**, à partir de 18 ans. Les participants sont considérés en excursion personnelle. Ils sont soumis au respect strict du code de la route, des arrêtés municipaux des localités traversées et à l'utilisation unique de la partie droite de la chaussée. Les groupes **ne devront pas dépasser 20 vélos**. Pour rouler en groupe, le prolongateur de cintre est interdit. Le casque est obligatoire. Dans l'obscurité, **l'éclairage** avant et arrière avec **vêtement réfléchissant** sont obligatoires.

**Assurance** : L'assurance souscrite par les organisateurs garantit tous les risques liés à l'organisation de l'épreuve. Tous dommages causés par les concurrents, et subis par eux-mêmes ou par un tiers ne pourront en aucun cas être pris en charge par les organisateurs ou par leur assurance. Les participants **licenciés** sont obligatoirement **assurés par leur fédération**. Pour les **non-licenciés**, la participation se fait sous leur entière responsabilité, avec renonciation à tous recours contre l'organisation, quels que soient les dommages éventuellement occasionnés. Chaque participant doit, de par la loi, disposer d'une couverture **responsabilité civile**.

**Parcours** : Le parcours ne sera pas fléché. Il est doit être effectué avec respect d'itinéraire, en autonomie et à allure libre. La carte de route nominative reçu à l'accueil, doit être **validée au départ et** à chaque lieu de **contrôle**, ainsi que **à l'arrivée** : Oblitérer la carte de route en vous adressant **avec courtoisie** aux commerçants, pour un coup de tampon (méthode préférée), ou prenez une photo du panneau d'entrée de ville avec le vélo devant.

**Avant le départ du brevet** : Remise des **cartes de route** nominatives, après paiement et signature de la feuille d'émargement entre **5h30 et 6h30**. Départ à partir de 6h, **les groupes ne devront pas dépasser 20 vélos !**

**Arrivée** : La **Brasserie l'Inattendue** vous accueille à l'arrivée. Vous pouvez y déposer votre carte de route en indiquant l'heure d'arrivée et une boisson vous sera offerte. À défaut, **déposez les cartes** de route (sans oublier d'y inscrire l'heure d'arrivée à Assas) dans la **boîte aux lettres** de l'organisateur, à 300 mètres de la place de la Mairie, au 105 rue de la Chicane. C'est la rue en face la pharmacie, 100 m plus bas à gauche.

**Inscription** : La nouveauté expérimenté l'an passé, c'est l'inscription en ligne via le site club de l'Audax-Club-Parisien, avec un paiement Paypal : [Audax Club Parisien- Brevet des Randonneurs Mondiaux \(BRM\)](https://www.audax-club-parisien.com/brevet-des-randonneurs-mondiaux-brm)

**Par courriel** le bulletin doit être correctement rempli et signé + photocopie de licence FFCT, adresse [gerald.razier@orange.fr](mailto:gerald.razier@orange.fr) jusqu'au **Vendredi 19 Avril 2024 à 18h**. Paiement au moment du retrait de la carte de route. Inscription **par courrier postal** jusqu'au Jeudi 18 Avril, adresse Gérald Razier, 105 Rue de la Chicane 34820 Assas, avec Photocopie de licence FFCT à joindre au bulletin d'inscription correctement rempli.

**Aucune inscription sur place**

## Bulletin d'inscription au B.R.M 200km du Samedi 20 Avril 2024

<i>Fédération (à cocher)</i>	FFvélo	UFOLEP	FFTri	FSGT	FFC	Autre ou non-licencié
<i>Tarif</i>	5€	8€			8€	
<i>Justificatif à présenter</i>	Licence 2024					
<i>N° de licence</i>		Club		N° ACP du Club		
<i>Nom</i>		Prénom				
<i>Adresse email</i>						
<i>Téléphone portable</i>		Téléphone d'urgence				
<i>Date de naissance</i>						
<i>Adresse</i>						
<i>Code postale</i>		Commune				
<i>Département</i>		Pays				

Merci de **lire attentivement ce paragraphe et de signer** ci-dessous, le bulletin de participation à ce Brevet de 211km avec un D+ 2929m, en date du Samedi 20 Avril 2024.

**J'atteste sur l'honneur**, que je suis en condition physique suffisante, pour effectuer le parcours que j'ai choisi, avoir pris connaissance des difficultés du parcours que j'ai choisi et des consignes de sécurité routière, avec le port du casque, le respect du code de la route, le port d'un vêtement fluorescent obligatoire dans l'obscurité, avec éclairage avant et arrière obligatoire pour rouler de nuit.

Signature